Mouvement Politique d'Emancipation Populaire

1789 1936 1945 1968 2005 ... d'autres victoires sont possibles

République, laïcité, Internationalisme vers un socialisme du XXIe siècle

M'PEP !

SUPPRIMONS LE CHOMAGE ET LA PRECARITE

Officiellement, déjà plus de 10 % de la population active est au chômage en 2013. Mais si on ajoute les personnes qui survivent dans des emplois partiels, précaires, ou qui travaillent dans des conditions insupportables et se sentent utilisées uniquement comme variable d'ajustement, alors c'est la plus grande partie de la population qui est touchée, en France particulièrement.

NON, LE CHÔMAGE N'EST PAS UNE FATALITÉ !

S'il s'agit bien d'une véritable catastrophe sociale, qu'on ne s'y trompe pas, aucune fatalité ne peut être invoquée pour expliquer le phénomène, encore moins pour l'excuser.

Le contexte économique et social de l'après-guerre a permis le plein-emploi et un rapport de force favorable aux salaires qui a entraîné une dynamique de progrès social continue jusqu'au milieu des années 70.

Les détenteurs du capital ont alors élaboré toute une stratégie pour que la part des revenus du capital augmente au détriment de la part des revenus du travail (voir graphique).

Pour cela, il fallait inverser le rapport de force. Tout a été fait pour y parvenir :

- libre-échange pour mettre en concurrence les travailleurs, les systèmes sociaux et les fiscalités de tous les pays,
- réorganisation des entreprises et de leur management,
- sous-traitance,
- affaiblissement des syndicats,
- attaque continue du droit du travail et de l'État social,
- financement des entreprises par les marchés financiers,
- délocalisation de l'industrie dans les pays à bas coûts de main-d'œuvre, au sein de l'U.E. ,
- avec les pays de l'Est, en Asie ou en Afrique du Nord.

Il en a résulté un chômage structurel massif, ce qui a constitué le moyen le plus puissant pour faire baisser les salaires et la combativité des salariés.

Figure 2 : part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières

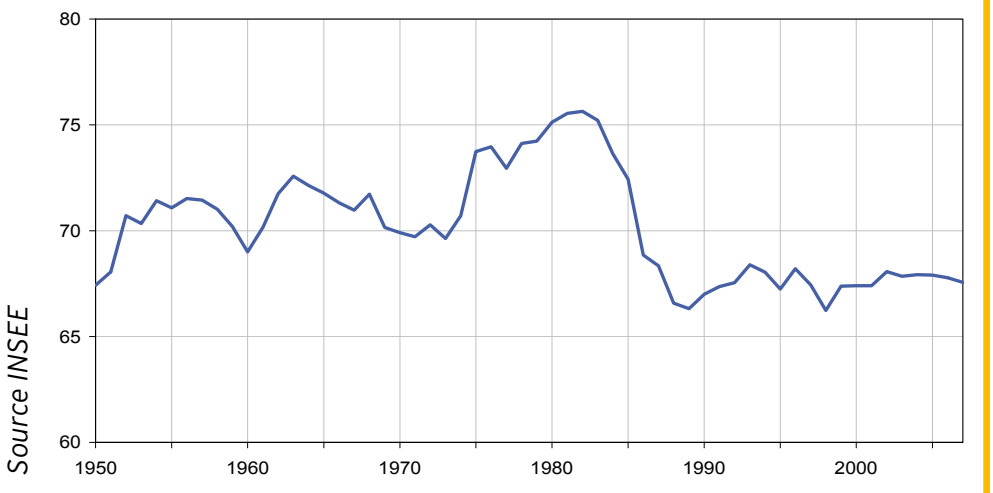

5 millions de personnes sont privées d'emploi, ce qui veut dire aussi que la France se prive de 5 millions de travailleurs qui pourraient produire de la richesse, répondre aux besoins des populations ou participer à de grandes orientations nationales comme la transition énergétique.

CONCURRENCE ENTRE LES TRAVAILLEURS

A travers le monde mais aussi à l'intérieur d'un même pays : immigrés contre autochtones, jeunes contre seniors, hommes contre femmes, fonctionnaires contre employés du privé, employés contre chômeurs...

Une campagne de culpabilisation est menée pour que chacun se sente responsable de la misère qu'il subit : si le jeune n'a pas de travail c'est qu'il n'a pas réussi à l'école ou, au contraire, qu'il a trop de diplômes ou pas les bons. Sans doute, en tout cas, n'a-t-il pas su s'adapter au « marché du travail ».

QUAND LE PS DEVANCE LES ESPOIRS DU MEDEF

Avec la loi dite de « sécurisation de l'emploi », promulguée le 14 mai 2013, Hollande aura réalisé ce que Sarkozy n'a pas réussi : attaquer des dispositions phare du droit du travail relatives au temps de travail, au salaire ou encore à la mobilité. Cette loi vise à individualiser la situation de chaque salarié qui se retrouve en tête à tête avec son employeur, dans une relation par nature inégale. Elle ampute considérablement le droit du salarié de se défendre aux prud'hommes alors même que le code du travail est réputé le moins respecté de tous les codes législatifs.

CE QUE PROPOSE LE M'PEP

La volonté politique doit s'imposer de nouveau, face à l'impérialisme des marchés financiers.
Il faut remettre au premier plan ce droit fondamental inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et repris par la Constitution de notre République : tout homme a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi.

Au nom du soi-disant coût du travail, on restreint au strict minimum le nombre d'heures travaillées, aussi bien dans le secteur public que privé et on feint d'ignorer le coût du chômage.

Or, on peut facilement démontrer, et le M'PEP a fait ce travail, que proposer à chaque chômeur un travail représente un gain financier pour la société dans son ensemble. Surtout, cela permet de répondre à des besoins qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas aujourd'hui satisfaire dans le domaine du social, de la santé ou de l'environnement.
Enfin, cela permettrait de recréer une solidarité entre des travailleurs qu'on classe de plus en plus en deux catégories pour mieux les opposer : les salariés dont on attend une efficacité toujours croissante et les chômeurs dont on nie l'utilité et qui se coupent de plus en plus du monde du travail.

Le M'PEP propose d'instaurer un « droit opposable à l'emploi ».
Car la société doit se sentir responsable de fournir un emploi à qui en est privé : l'Etat par une législation appropriée et les bassins d'emploi par la mise en œuvre concrète en adéquation avec les besoins du territoire.

Cela ne pourra pas se faire sans des mesures radicales de transformation économique :
• Contrôler les mouvements de capitaux.
• Démanteler les marchés financiers.
• Protéger et développer les services publics, véritables outils pour satisfaire les besoins essentiels des populations.
• Ré-industrialiser le pays, interdire les délocalisations, relocaliser, développer les productions locales, instituer les possibilités réelles d'interventions des travailleurs dans les instances de décision des entreprises.
• Reconquérir notre souveraineté monétaire en reprenant en main la Banque de France et en sortant de l'euro.

Ces mesures seront prises par une nation souveraine, libérée des instruments de l'impérialisme mondial que sont le FMI et l'OMC et de leurs relais que sont l'Union européenne et la Banque centrale européenne.

Il faut promouvoir des relations de coopération dans les échanges commerciaux afin qu'ils ne détruisent pas les emplois des pays concernés. Un Etat souverain doit avoir le courage de mettre en place des mesures protectionnistes pour se protéger des pays non coopérants qui prennent leurs partenaires commerciaux pour des ateliers à bas coût ou des centres de consommation.

C'est le projet défendu par les 53 pays qui signèrent la charte de la Havane en 1948, une charte oubliée de l'histoire que le M'PEP entend faire revivre.

Adhérez au M'PEP !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
E-mail : ..... Tél : .....
Homme ☐ Femme ☐ Profession : ..... Montant cotisation : .....
Date et signature

Les personnes imposables bénéficient d'une réduction d'impôts égale à 66% des sommes versées dans un plafond de 20% du revenu du foyer fiscal. Les cotisations et les dons peuvent faire l'objet d'un prélèvement automatique (minimum 10 euros par mois). Pour les personnes non imposables ou à faibles ressources, le montant minimum de la cotisation annuelle est de 30 euros. Pour les autres, les cotisations doivent tendre vers 1% du salaire net.
MODE D'EMPLOI DE L'ADHÉSION Adressez-nous votre bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque à l'ordre de : Association de financement du M'PEP (agréée par la CNCCFP au premier janvier 2012) à l'adresse suivante : Association de financement du M'PEP - 12, rue de la gare - Kernével - 29140 - ROSPORDEN.

Création Graphique, Waldeck Moreau • Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez toutes les propositions sur www.m-pep.org